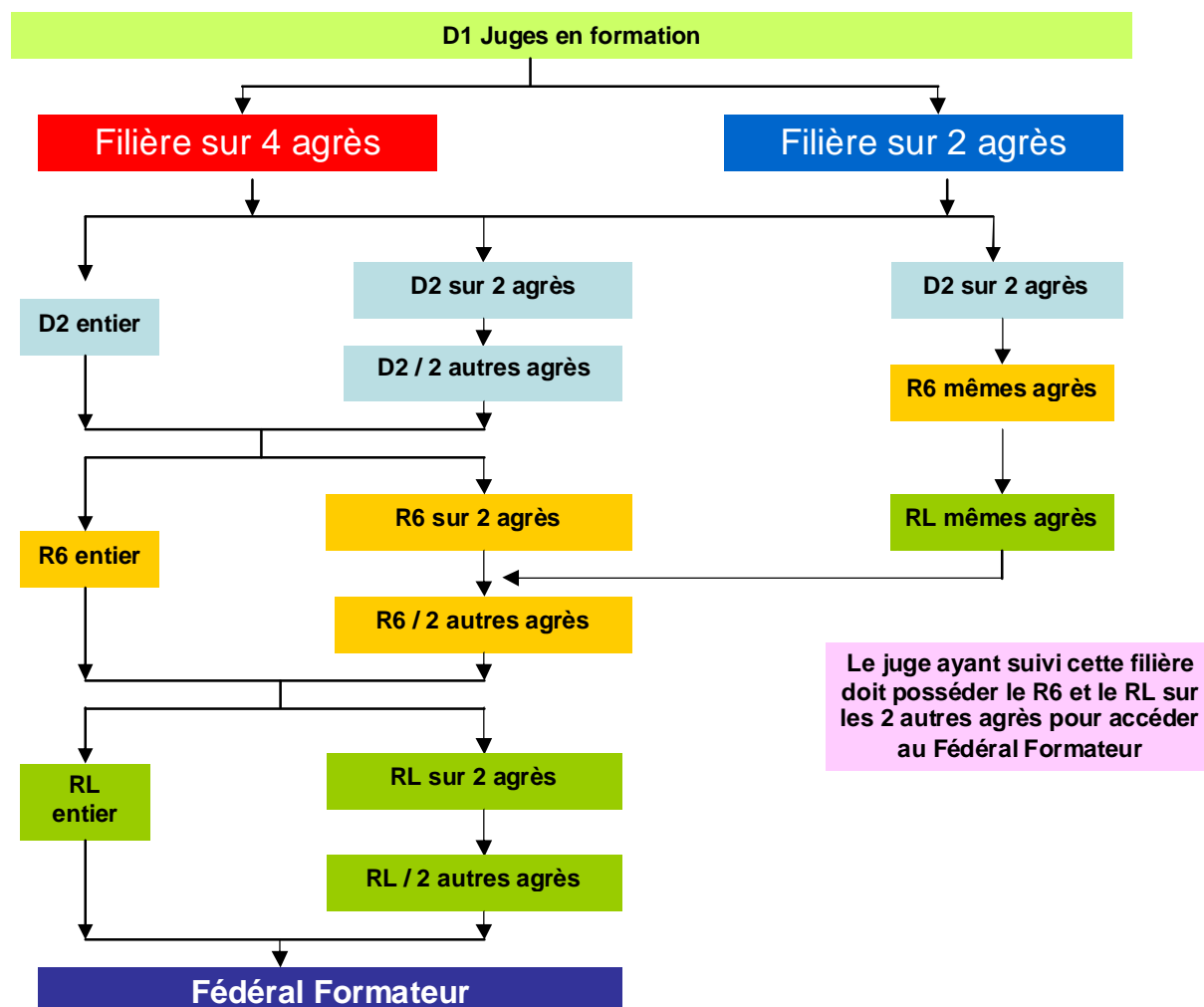


LES JUGES

Les compétitions, à quelque niveau qu'elles soient, nécessitent des JUGES qualifiés.

La filière des Juges à la F.S.C.F. est la suivante :



D1 : Départemental 1^{er} échelon (juges en formation)

D2 : Départemental 2^{ème} échelon (avec examen)

R6 : Régional 6^{ème} degré (avec examen)

RL : Régional Libre (avec examen)

Fédéral Formateur : validation par modules

Après une formation théorique et pratique, les juges peuvent valider leurs compétences par des examens détaillés dans la brochure « organisation des examens ».

Cette brochure, destinée aux formateurs et responsables de sessions d'examens, précise pour chaque examen les exigences pour être candidat, le programme de l'examen, les critères pour être admis. Elle définit les conditions d'organisation des examens et les recyclages nécessaires pour conserver son échelon